CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N 4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E140764 **VALABLE JUSQU'AU** 27/09/2023

ÉDITÉ LE **01/08/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2005
Forme juridique : ART

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **481 278 521 00010**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7343748404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7343748404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2022

Raison sociale : **MCGF**

LIEU DIT LA GRANGE
63480 BERTIGNAT

Téléphone : 06 64 95 47 80 **Fax :**
Portable : 06 64 95 47 80

Site Internet :
E-mail : frederic.demarthon@bbox.fr

Responsabilité légale :
DEMARTHON FREDERIC ARTISAN

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/07/2019
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/07/2019
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.